



REPUBLIQUE DU BURUNDI
(COBI)



BUREAU PAYS DU BURUNDI

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DE L'EQUIPEMENT ET
DES LOGEMENTS SOCIAUX.

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : **Responsable en Sauvegarde Environnemental**
Projet : Multinational – projet conjoint de chemin de fer à écartement standard
Tanzanie/Burundi/RD Congo phase II (Section Tanzanie / Burundi)
Lieu : Burundi

Date de publication : 29 mai 2024...

Date limite de dépôt : 12 juin 2024

1. Les Gouvernements de la République du Burundi et de la Tanzanie ont reçu du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont reçu (i) un don FAD d'un montant maximum de 65 millions d'UC et un don au titre du pilier I de la FAT d'un montant de 10 millions d'UC à la République du Burundi ; (ii) un don FAD d'un montant maximum de 69 millions d'UC à la République unie de Tanzanie ; (iii) une garantie partielle de crédit de la BAD d'un montant maximum de 800 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 6 ; (iv) une garantie partielle de crédit de la BAD d'un montant maximum de 72,3 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 7 ; (v) une garantie partielle de crédit du FAD d'un montant maximum de 122 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 7; et (vi) un achat d'assurance-crédit auprès d'une institution supranationale avec une notation de crédit minimale de « A », pour s'assurer que les obligations de la Banque envers la République unie de Tanzanie au titre de la GPC de la BAD pour le lot 6 d'un montant 394,5 millions d'USD, aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans le rapport d'évaluation du projet. Il est prévu qu'une partie des fonds obtenus au titre de ce don pour le Burundi soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du personnel de Unité de Gestion locale de gestion du projet dont un Responsable en Sauvegarde Environnemental du projet.
2. Conformément aux termes de référence, la mission principale du **Responsable en Sauvegarde Environnemental sera de veiller à la mise en œuvre des instruments de sauvegardes Sociales développés pour le Projet à savoir le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et les actualiser si nécessaire conformément aux Normes Environnementales et Sociales (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES) de la BAD**
3. Le **Responsable en Sauvegarde Environnementale** est recruté pour une durée de Six (06) mois d'essai suivi d'un contrat annuel renouvelable de reconduction à l'issue d'une évaluation des performances. L'évaluation sera effectuée au premier degré par le responsable de l'Agence d'exécution et au second degré par le cabinet du ministère sectoriel.

B

4. Le ministère des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux, invite par le présent avis, les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
5. Le poste sera confié à un candidat **de niveau minimum Bac+4 en Sciences de l'Environnement, biologie, géographie, agronomie, gestion des écosystèmes ou autres diplômes similaires; 8 ans d'expérience professionnelle générale dont au moins 5 ans au poste dans les projets financés par les BFM.**
6. Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) une lettre de motivation ; (ii) un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : egidembere88@gmail.com ou kamariza.mariejeanne@yahoo.fr ou en téléchargeant le lien suivant :
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
7. Les consultant(e)s seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1. Qualifications générales (formation, expériences générales)	30
1.1 Être titulaire d'au moins un diplôme Bac+4 - <i>Qualification inférieure, non conforme : Disqualifié</i> 1.2 Une formation en passation des marchés et/ou de gestion de contrat Diplôme = donner note maxi Certificat = moindre note 1.3 Expériences générales dans le domaine de passation des marchés et de gestion de contrat : 08 ans Inférieur à 08 ans = 0	
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser	70
2.1 Avoir réalisé au moins 06 ans d'expériences au poste du Responsable en Sauvegarde Environnementale : <i>La note obtenue sera en fonction du nombre de prestations similaires. Année d'expérience inférieure à 06 ans : 0</i> 2.2 Expériences dans la passation des marchés de grands travaux et de services de consultants 2.3 Connaissance du contexte du pays	
Total General	100

8. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.
9. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale).

10. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le **12 juin 2024 à 14 heures 30 minutes** (heure locale), et porter expressément la mention : « *Manifestation d'intérêt au Poste de Responsable en Sauvegarde Environnementale du Projet Multinational – projet conjoint de chemin de fer à écartement standard Tanzanie/Burundi/RD Congo phase II (Section Tanzanie / Burundi)* »
11. La langue de soumission sera le français.
12. L'adresse à laquelle les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés est la suivante :« Bureau du secrétaire permanent du ministère des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux»
13. La langue de travail est le français. La connaissance de l'Anglais constitue un avantage.

**LE MINISTRE DES
INFRASTRUCTURES, DE L'EQUIPEMENT ET
DES LOGEMENTS SOCIAUX**

DUKUNDANE DIEUDONNE.

